

RELEVÉ DES DÉCISIONS

Le vendredi 22 septembre 2017, à 11h00, les membres de la Commission permanente du Conseil départemental, sur convocation adressée le 14 septembre 2017 se sont réunis à l'Abbaye Royale de l'Epau salle Michel d'Aillières, sous la présidence de Monsieur Dominique LE MÈNER, Président du Conseil départemental,

Présents : Mme Dominique AUBIN, Conseillère départementale, M. Frédéric BEAUCHEF, Vice-Président, M. Yves CALIPPE, Conseiller départemental, Mme Véronique CANTIN, Vice-Présidente, M. Christophe CHAUDUN, Conseiller départemental, M. Daniel CHEVALIER, Vice-Président, Mme Mélina ELSHOUD, Conseillère départementale, M. Gérard GALPIN, Conseiller départemental, Mme Nadine GRELET-CERTENAIS, Conseillère départementale, Mme Nelly HEUZÉ, Conseillère départementale, M. Dominique LE MÈNER, Président, Mme Marie-Thérèse LEROUX, Vice-Présidente, M. Fabien LORNE, Vice-Président, Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS, Vice-Présidente, M. Régis VALLIENNE, Vice-Président.

Excusés : M. Christophe COUNIL, Conseiller départemental, Mme Elen DEBOST, Conseillère départementale, M. Emmanuel FRANCO, Vice-Président, Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER, Vice-Présidente, Mme Véronique RIVRON, Vice-Présidente.

Absents :

Procurations: M. Christophe ROUILLON donne pouvoir à M. Christophe CHAUDUN, Mme Marie-Pierre BROSSET donne pouvoir à Mme Marie-Thérèse LEROUX.

Invités: M. François BOUSSARD, Président de la Commission Agriculture, Ruralité et Développement local, excusé,
M. Samuel CHEVALLIER, Président de la Commission Emploi, Développement Économique et Touristique et Aménagement du territoire.
Mme Martine CRNKOVIC, Présidente de la Commission Développement numérique et Réseaux électriques

État de présence établi à l'ouverture de la séance.

M. Pierrick BERRIGUIOT, Directeur de cabinet et M. Ghislain de CHATEAUVIEUX, Directeur général des services, assistaient également à la réunion.

Commission Solidarité - Autonomie - Démographie médicale

- 1 **Aide financière en faveur des familles d'accueil candidates à l'adoption**
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder une aide financière de 3 800 € à une famille adoptante.

Accord de la Commission Permanente, avec 17 votes pour

- 2 **Attribution d'une aide financière en faveur des familles en cas de grossesse multiple**
Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une aide financière à 7 familles pour un montant total de 5 600 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 17 votes pour

- 3 **Attribution d'une aide financière en faveur des établissements d'accueil des enfants de moins de 6 ans et des maisons d'assistants maternels - gestionnaires privés**
Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une aide financière à une maison d'assistantes maternelles et une micro-crèche, pour un montant total de 12 106,58 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 17 votes pour

- 4 **Prise en charge au titre de l'aide sociale dans un établissement pour personne handicapée adulte situé en Belgique**
Convention entre le Département de la Sarthe et l'établissement dénommé, Foyer "La Carrosse, Le Roi Magicien" à Celles, en Belgique
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le Président à signer le renouvellement de la convention d'accueil, jointe en annexe, d'une personne handicapée, au sein de l'établissement belge, Foyer "Le Carrosse, Le Roi Magicien" à Celles, ainsi que les avenants s'y rapportant dès lors qu'ils ne modifient ni l'équilibre général ni la durée de la convention.

Accord de la Commission Permanente, avec 17 votes pour

- 5 **Subventions aux associations à caractère social**
Il est proposé à la Commission permanente de se prononcer sur les 4 nouvelles demandes de subvention à caractère social représentant un coût total de 9 850 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 17 votes pour

- 6 **Remise gracieuse de dettes (ASE Solidarité départementale)**
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder une remise gracieuse relative à un secours d'urgence versé à tort à une bénéficiaire et figurant dans la liste de non-valeur d'avril 2017.

Accord de la Commission Permanente, avec 17 votes pour

7 **Admissions en non-valeur
Solidarité départementale**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser les admissions en non-valeur pour un montant total de 1 845 292,73 € au titre de la Solidarité Départementale (Enfance - Familles - Personnes Agées - Personnes Handicapées).

Accord de la Commission Permanente, avec 17 votes pour

Commission Insertion et Logement

8 **Créances éteintes - Insertion**

Il est proposé à la Commission permanente de constater les créances éteintes pour une somme totale de 5 662,31 € et d'habiliter le Président à signer l'avenant à la convention triennale 2016-2018 de PAIN CONTRE LA FAIM.

Accord de la Commission Permanente, avec 17 votes pour

9 **Aides à la pierre - logement**

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'attribuer 105 973 € à Sarthe Habitat, 16 764 € à Le Mans Métropole Habitat et 30 327 € à F2M pour des travaux de réhabilitation.
- d'annuler la subvention d'un montant de 49 560 € attribuée à Mancelle d'Habitation.
- d'attribuer 18 000 € à Sarthe Habitat et 11 388 € à Villeneuve-en-Perseigne pour des travaux de viabilisation.

Accord de la Commission Permanente, avec 12 votes pour

Mme Marie-Thérèse LEROUX, MM. Frédéric BEAUCHEF, Daniel CHEVALIER, Régis VALLIENNE, membres du Conseil d'administration de Sarthe Habitat, M. Yves CALIPPE, membre de Le Mans Métropole Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.

10 **Amélioration de l'habitat privé- Lutte contre l'habitat indigne**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder une subvention de :

- 2 500 € à un particulier, propriétaire occupant d'un logement situé route des Augeraies à Saint Gervais en Belin, pour sa réhabilitation.
- 2 500 € à des particuliers, propriétaires occupants d'un logement situé à la Courvaulerie du Haut commune de Mont Saint Jean, pour la réhabilitation de leur logement.

Accord de la Commission Permanente, avec 17 votes pour

11 **Fonds de Solidarité pour le Logement - Attribution de subventions au titre de la convention départementale pour la prise en charge des impayés d'énergie et des actions de prévention avec EDF**

Il est proposé à la Commission permanente :

1) de prendre acte de l'attribution des subventions suivantes par EDF (convention prise en charge des impayés d'énergie) :

- 6 000 € pour les forums en direction des écoles notamment à Coulaines et à Allonnes, 5 000 € pour la plateforme Energiqu'Mans du CCAS du Mans, 5 000 € pour l'achat de matériel (kits, coupe-veille...),

2) d'attribuer, avec les crédits versés par EDF au titre de cette convention, pour l'exercice 2017 : 5 000 € à la Maison Pour Tous de Coulaines pour le fonctionnement de l'appartement pédagogique, 6 000 € à Sarthe Nature Environnement pour l'animation par l'Espace Info Energie de l'opération Défis Energie dans trois collèges, 3 000 € à Sarthe Nature Environnement pour renforcer les permanences de l'Espace Info Energie dans les territoires et proposer des actions.

Accord de la Commission Permanente, avec 17 votes pour

12 **Fonds de Solidarité pour le Logement - Contribution de la CAF pour l'exercice 2017**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Sarthe attribuant une subvention de 180 000 € au Département dans l'exercice du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL).

Accord de la Commission Permanente, avec 17 votes pour

13 **Fonds de Solidarité pour le Logement - Admissions en non-valeur**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser l'admission en non-valeur des créances, suivant détail joint à la présente délibération, à hauteur de 28 710,55 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 17 votes pour

14 **Fonds de Solidarité pour le Logement - Effacement de dettes**

Il est proposé à la Commission permanente de constater l'effacement des créances d'un montant de 25 612,09 € suivant le détail joint à la présente délibération.

Accord de la Commission Permanente, avec 17 votes pour

15 **Admission en non-valeur - Prêt pour l'amélioration de l'habitat des personnes âgées**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser l'admission en non-valeur de la somme de 1 375,82 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 17 votes pour

- 78 **Service départemental d'incendie et de secours**
Convention financière entre le SDIS et le Conseil départemental pour la période 2018-2020
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention financière triennale 2018-2020 avec le SDIS.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

Commission Développement Numérique et Réseaux électriques

- 16 **Mise à jour de la convention de mise à disposition de personnels auprès de Sarthe Numérique**
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention de mise à disposition de personnels auprès de Sarthe Numérique.

Accord de la Commission Permanente, avec 17 votes pour

- 17 **Convention de passage de câble entre le Département et ENEDIS sur la commune de Champagné**
Il est proposé à la Commission permanente d'adopter la convention de servitude de passage de câble électrique au profit d'ENEDIS, sur la parcelle départementale cadastrée AE n° 136 située au lieudit « Le grand champ du châtaigner » à Champagné.

Accord de la Commission Permanente, avec 17 votes pour

Commission Réussite éducative et Citoyenneté

- 18 **Avenant n° 1 à la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens fixant les engagements respectifs du Département et des collèges publics sarthois en matière patrimoniale, numérique et de fonctionnement**
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer l'avenant n°1 à la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens fixant les engagements respectifs du Département et des collèges publics sarthois en matière patrimoniale, numérique et de fonctionnement.

Accord de la Commission Permanente, avec 17 votes pour

- 19 **Convention de partenariat entre le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Sarthe, l'Inspection Académique - Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale et le Département de la Sarthe**
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la Convention de partenariat entre le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Sarthe, l'Inspection Académique - Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale et le Département de la Sarthe.

Accord de la Commission Permanente, avec 17 votes pour

- 20 **Fonds Départemental des Services d'Hébergement (FDSH)
Dotation complémentaire de fonctionnement**
Il est proposé à la Commission permanente :
- de répartir entre les collèges d'enseignement public qui en ont fait la demande une subvention de 32 502,22€ pour faire face à des dépenses de fonctionnement.
- d'octroyer une dotation complémentaire de fonctionnement d'un montant de 262,80 € au collège Louis Cordelet à Parigné-l'Évêque ayant accueilli, le 26 juin 2017, le 1er défi éco-marmitons sarthois.
- Accord de la Commission Permanente, avec 17 votes pour**
- 21 **FORMASARTHE**
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le Président à signer la convention relative au forum des Métiers et de l'Orientation FORMASARTHE qui aura lieu en janvier 2018 avec une participation du Département de 23 000 €.
- Accord de la Commission Permanente, avec 17 votes pour**
- 22 **Participation du Département aux frais de transports des élèves des écoles primaires vers les piscines**
Il est proposé la Commission permanente d'accorder les subventions au titre des frais de transports des élèves des écoles primaires vers les piscines.
- Accord de la Commission Permanente, avec 17 votes pour**
- 23 **Admissions en non-valeur et effacement de dettes au titre des transports scolaires - exercice 2017**
Il est proposé à la Commission permanente :
- d'admettre en non-valeur la somme de 232,66 € au titre des transports scolaires,
- de constater les créances éteintes pour un montant de 49 €, conformément à la décision du Tribunal d'instance du Mans.
- Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour**

Commission Infrastructures routières

- 24 **Répartition 2017 du produit des amendes de police**
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder la répartition des amendes de police 2017 dont le montant s'élève à 312 728 €.
- Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour**
- 25 **Permissions de voirie : admission en non-valeur**
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser l'admission en non-valeur de permissions de voirie pour un montant de 175,68 €.
- Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour**

- 26 **Financement d'un tapis RD 323 au droit de Changé par le biais d'un ajustement budgétaire sur les équipements de la route**
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le financement d'un tapis à réaliser en urgence, RD 323 au droit de Changé, par le biais d'un virement d'autorisations de programme de 20 000 € et des crédits correspondants sur les équipements de la route.
- Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour**
- 27 **Modification de la répartition du programme 2017 d'opérations de sécurité sur les routes départementales**
Il est proposé à la Commission permanente de valider la nouvelle répartition du programme 2017 d'opérations de sécurité sur les routes départementales.
- Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour**
- 28 **Inscription en emplacement réservé au PLU de Soulligné-sous-Ballon - Opération de sécurité sur la RD 209 au lieudit "Les Crochets"**
Il est proposé à la Commission permanente de solliciter l'inscription des emprises en Emplacement Réservé au PLU de la commune de Soulligné-sous-Ballon.
- Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour**
- 29 **Acquisitions et cessions de parcelles à Saint-Calais**
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser les acquisitions et cessions dans le cadre de la déviation de Saint-Calais et d'habiliter la 1ère Vice-Présidente à signer les actes administratifs à intervenir et tous documents afférents à ce dossier.
- Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour**
- 30 **Modification de la répartition du programme 2017 des grosses réparations d'ouvrages d'art**
Il est proposé à la Commission permanente de valider la nouvelle répartition du programme 2017 des grosses opérations d'ouvrages d'art.
- Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour**
- 31 **Projet de suppression du passage à niveau n° 134 à Rouessé-Vassé**
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le projet de suppression du passage à niveau n° 134 à Rouessé-Vassé et d'habiliter le Président et la 1ère Vice-Présidente à signer les actes notariés et administratifs à intervenir et tous documents afférents à ce dossier.
- Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour**

32 **Virement entre autorisations de programme**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser un virement de 13 000 € d'autorisation de programme de l'opération terrain de voirie vers l'opération suppression du PN 134 à Rouessé-Vassé.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

Commission Aménagement des territoires, Agriculture et Développement durable

33 **Fonds départemental d'aménagements urbains**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer 20 000 € à la Commune de Champfleury pour l'aménagement de la rue du Pont.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

34 **Aménagement du Territoire - ATESART - Cession d'actions du Département - Comptes exercice 2016**

Il est proposé à la Commission permanente :

- de valider la cession, par le Département, pour un montant de 300 €, d'actions du capital social de la SPL Agence des Territoires de la Sarthe, au profit des communes de Champrond, Montfort le Gesnois et Surfonds,
- de prendre acte du rapport de gestion 2016 de l'ATESART.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

35 **Fusion des syndicats mixtes "Pays du Mans" et "SCoT du Pays du Mans"**

Il est proposé à la Commission permanente, suite à la fusion du syndicat mixte du Pays du Mans et du Syndicat mixte du SCOT de la Région mancelle, de désigner les élus du Département qui siègeront au Comité syndical et au Collège Pays du nouveau syndicat mixte du Pays du Mans, en reconduisant les élus qui siégeaient précédemment au syndicat mixte du Pays.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

36 **Artisanat - Commerce**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder une subvention de 35 000 € à la commune de Briosne lès Sables pour l'acquisition et la mise aux normes d'un multiservices.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

37 **Tarifification des redevances liées à l'occupation du domaine public fluvial sur la Sarthe aval et Le Loir**

Il est proposé à la Commission permanente d'adopter les tarifs AOT et prise d'eau pour les années 2018-2019 ainsi que l'annexe technique.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

38 **Convention de groupement de commandes pour les opérations liées à la maintenance des ouvrages hydrauliques**

Il est proposé à la Commission permanente d'accepter le principe de groupement de commandes avec le Syndicat Mixte de la rivière Huisne et Le Mans Métropole pour les opérations liées à la maintenance des ouvrages hydrauliques et de signer la convention.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

39 **Environnement**

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'acter, dans le cadre de sa politique Espaces Naturels Sensibles, pour les sites Tremplin, la possibilité de prise en charge par le Département de l'étude nécessaire à l'analyse du site qui permettra de déterminer si le site peut être labellisé ENS,
- de modifier le cadre d'aide aux travaux d'investissement, d'entretien, de suivi écologique des sites labellisés ENS, en considérant les actions menées en régie, de la même manière que les actions en prestation, dès lors que ces actions répondent aux mêmes exigences de préservation et de valorisation du site labellisé ENS, et que des éléments de contrôle de l'activité peuvent être fournis.
- de classer le site du coteau de Vilclair, propriété de la commune d'Avoise, site Tremplin dans le cadre de la politique ENS du Département de la Sarthe.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

40 **Transition Energétique**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder:

- une subvention de 15 000 € et d'attribuer une enveloppe de 9 000 €, issue du partenariat avec EDF contre la précarité énergétique, à l'Association Sarthe Nature Environnement pour le fonctionnement de l'Espace Info Energie, au titre de l'année 2017 et d'habiliter le Président à signer la convention ainsi que les éventuels avenants.
- une subvention de 16 000 € à la commune de Sablé sur Sarthe pour l'implantation de bornes électriques.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

41 **Agriculture**

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'accorder : 8 338,50 € au titre des aides pour les plantations de haies destinées aux agriculteurs et 920,00 € à la Chambre d'agriculture au titre du conseil technique et des frais d'ingénierie ; une subvention totale de 4 000 € au titre des SPI à 20 Jeunes Agriculteurs et de 2 550 € à 6 comices, soit 425 € chacun ; une subvention de 1 777,97 € à l'EARL Lory pour son projet dans le cadre de l'aide "Transformation et commercialisation de produits agricoles à la ferme"
- d'habiliter le Président à solliciter les financements de l'ADEME pour le projet « Du local dans les restaurants des EHPAD, des démarches pilotes pour les territoires sarthois » et à signer la convention,
- d'abroger la délibération n° 21 de la Commission permanente du 7 juillet 2017 pour la partie relative à la subvention allouée à un particulier pour un montant de 2 500 €,
- de prendre acte et de tenir compte du changement de dénomination juridique de l'EARL des Jenvries devenue GAEC des Jenvries, qui ne modifie en rien l'aide précédemment accordée.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

42 **Dotations cantonales associatives**

Il est proposé à la Commission permanente de valider les propositions d'affectations des dotations cantonales associatives soumises par les Conseillers départementaux des cantons de Changé, Château-du-Loir, La Suze-sur-Sarthe, Loué, Le Mans 3, Mamers et Sablé-sur-Sarthe pour un montant de 155 366 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

Commission Attractivité du Département : Culture, Sport, Tourisme, Enseignement supérieur

43 **Patrimoine**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer des subventions pour un montant total de 8 625 € à des associations patrimoniales.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

44 **Soutenir les acteurs locaux au niveau culturel**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer les subventions suivantes : - 7 650 € au titre de la transmission et des pratiques amateurs - 11 900 € au titre de la sensibilisation - 17 500 € au titre des structures missionnées - 56 950 € au titre de l'aide aux lieux de diffusion Scènes en Sarthe - 9 625 € au titre des festivals - 8 075 € au titre des manifestations et initiatives culturelles diverses.

Accord de la Commission Permanente, avec 10 votes pour et 5 abstentions

M. Christophe ROUILLON, Maire de Coulaines, M. Fabien LORNE, Vice-Président de la Communauté de communes Loué-Brûlon-Noyen, M. Frédéric BEAUCHEF, Président de la Communauté de commune Maine Saosnois, ne prennent part ni au débat ni au vote.

- 45 **Plan lecture publique - Aides aux animations culturelles**
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder :
- une subvention de 1 769 € à la commune de Fillé-sur-Sarthe, dans le cadre du schéma départemental de la lecture publique,
- une subvention totale de 547 €, répartie sur deux communes dans le cadre des aides aux animations.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

- 46 **Aides aux Sports**
Il est proposé à la Commission permanente de répartir une somme globale de 189 284 € au titre des aides aux sports.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

- 47 **Sports Mécaniques**
Il est proposé à la Commission permanente de répartir un crédit de 3 900 € aux différentes associations pour leur projet représentant un intérêt pour le Département et d'habiliter le Président à signer les conventions.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

- 48 **Actions Sportives Promotionnelles**
Il est proposé à la Commission permanente de répartir un crédit de 37 300 € aux différentes associations pour leur projet représentant un intérêt pour le Département et d'habiliter le Président à signer les conventions.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

- 49 **Tourisme**
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder une subvention de 8 000 € à la Communauté de communes Sud Sarthe pour l'aménagement d'un parcours pêche sur la commune de Mansigné au titre de l'aide au développement des filières de plein air et de pleine nature et du tourisme pour tous et une subvention de 28 390 € en faveur de la commune du Lude pour la réhabilitation de son camping municipal.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

- 50 **Admission en non-valeur**
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser l'admission en non-valeur de la somme de 288,30 € suivant le détail joint en annexe au présent rapport.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

51 **Prêts d'honneur aux étudiants**

Il est proposé à la Commission permanente d'allouer un prêt d'honneur remboursable dans un délai de quatre ans à une étudiante originaire de la Sarthe représentant un engagement total de 1 500 € et d'admettre en non-valeur un solde de 1 300 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

Commission Finances, Ressources et Administration générale

52 **Demande de garantie d'emprunt - SA Mancelle d'Habitation
Sargé Lès Le Mans (16 logements)**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à la SA Mancelle d'Habitation, à hauteur de 50%, pour un emprunt global d'un montant de 1 705 738 € et destiné à financer l'acquisition en VEFA de 16 logements locatifs individuels situés rue de la Mélousière à Sargé Lès Le Mans.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

53 **Demande de garantie d'emprunt - SA Mancelle d'Habitation
Sargé Lès Le Mans (6 logements)**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à la Sa Mancelle d'Habitation, à hauteur de 50%, pour un emprunt global d'un montant de 523 125 € destiné à financer l'acquisition en VEFA de 6 logements locatifs collectifs situés rue de la Mélousière à Sargé Lès Le Mans.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

54 **Demande de garantie d'emprunt - SA Mancelle d'Habitation - Vaas**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à la SA Mancelle d'Habitation, à hauteur de 80% pour un emprunt d'un montant de 120 000 € et destiné à financer la réhabilitation de 13 logements locatifs individuels situés rue des Lilas à Vaas.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

55 **Demande de garantie d'emprunt - SA Mancelle d'Habitation
Le Mans, "Résidence Bonnière"**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à la SA Mancelle d'Habitation à hauteur de 50% pour un emprunt d'un montant de 5 322 171 € destiné à compléter le financement des travaux de déconstruction-reconstruction de la "Résidence Bonnière" (EHPAD de 100 lits) située 104 rue de Flore au Mans.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

- 56 **Demande de garantie d'emprunt - SA Mancelle d'Habitation - Arnage**
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à la SA Mancelle d'Habitation, à hauteur de 50%, pour quatre emprunts d'un montants global de 1 639 441 € destiné à financer l'acquisition en VEFA de 22 logements locatifs collectifs situés à Arnage, "La Chauvinière".

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

- 57 **Demande de garantie d'emprunt - OPH Sarthe Habitat - Rouez en Champagne**
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat, à hauteur de 100%, pour un emprunt d'un montant global de 234 098 € et destiné à financer la réhabilitation de 5 logements locatifs individuels situés rue des Rosiers à Rouez en Champagne.

Accord de la Commission Permanente, avec 14 votes pour

Mme Marie-Thérèse LEROUX, MM. Frédéric BEAUCHEF, Daniel CHEVALIER, Régis VALLIENNE, membres du Conseil d'administration de Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.

- 58 **Demande de garantie d'emprunt - OPH Sarthe Habitat - Cormes**
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à hauteur de 100% pour un emprunt global de 170 857 € destiné à financer la réhabilitation de 6 logements locatifs individuels situés 1 à 11 rue des Planches à Cormes.

Accord de la Commission Permanente, avec 14 votes pour

Mme Marie-Thérèse LEROUX, MM. Frédéric BEAUCHEF, Daniel CHEVALIER, Régis VALLIENNE, membres du Conseil d'administration de Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.

- 59 **Demande de garantie d'emprunt - OPH Sarthe Habitat
Le Mans, rue Paul Courboulay**
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat à hauteur de 100% pour un emprunt global de 686 137 € destiné à compléter le financement de l'opération de restructuration de 98 logements locatifs collectifs situés 14 à 22 rue Paul Courboulay au Mans.

Accord de la Commission Permanente, avec 14 votes pour

Mme Marie-Thérèse LEROUX, MM. Frédéric BEAUCHEF, Daniel CHEVALIER, Régis VALLIENNE, membres du Conseil d'administration de Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.

60 **Demande de garantie d'emprunt - OPH Sarthe Habitat
Auvers le Hamon-"Lotissement de la Couture"**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat, à hauteur de 80%, pour un emprunt d'un montant total de 651 369 € destiné à financer la construction de 6 logements locatifs situés à Auvers le Hamon, "Lotissement de la Couture".

Accord de la Commission Permanente, avec 14 votes pour

Mme Marie-Thérèse LEROUX, MM. Frédéric BEAUCHEF, Daniel CHEVALIER, Régis VALLIENNE, membres du Conseil d'administration de Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.

61 **Demande de garantie d'emprunt - OPH Sarthe Habitat
Auvers le Hamon-Rue du Prieuré**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat, à hauteur de 80%, pour un emprunt d'un montant global de 375 515 € destiné à financer la construction de 4 logements locatifs individuels situés rue du Prieuré à Auvers le Hamon.

Accord de la Commission Permanente, avec 14 votes pour

Mme Marie-Thérèse LEROUX, MM. Frédéric BEAUCHEF, Daniel CHEVALIER, Régis VALLIENNE, membres du Conseil d'administration de Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.

62 **Garanties d'emprunt accordées par le Département
Accord sur la vente de logements par la SAMO**

Il est proposé à la Commission permanente de donner un avis favorable au projet de vente de logements situés au Mans par la SAMO.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

63 **Garantie d'emprunt accordée par le Département
Accord sur la vente d'un logement par la SA Mancelle d'Habitation**

Il est proposé à la Commission permanente de donner un avis favorable au projet de vente d'un logement situé à Vaas par la SA Mancelle d'Habitation.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

64 **Garantie d'emprunt accordée par le Département
Modification des caractéristiques d'un emprunt
EHPAD Albert Trotté Hatton de Thorigné sur Dué**

Il est proposé à la Commission permanente de réitérer sa garantie à l'EHPAD Albert Trotté Hatton de Thorigné sur Dué pour un emprunt d'un montant à l'origine de 2 600 000 € et réaménagé auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

- 65 **Garantie d'emprunt accordée par le Département**
Modification des caractéristiques d'un emprunt
OGEC Saint-Jean de Montval sur Loir
Il est proposé à la Commission permanente de réitérer sa garantie à l'OGEC Saint-Jean de Montval sur Loir, à hauteur de 80 %, pour un emprunt d'un montant total de 70 000 € (diminution du prêt de 50 000 €).
- Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour**
- 66 **Garantie d'emprunt accordée par le Département**
Accord sur la vente d'un logement par l'OPH Sarthe Habitat
Il est proposé à la Commission permanente de donner de donner un avis favorable au projet de vente d'un logement situé à Joué l'Abbé par l'OPH Sarthe Habitat.
- Accord de la Commission Permanente, avec 14 votes pour**
Mme Marie-Thérèse LEROUX, MM. Frédéric BEAUCHEF, Daniel CHEVALIER, Régis VALLIENNE, membres du Conseil d'administration de Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.
- 67 **Mainlevée partielle d'hypothèque - SA Mancelle d'Habitation**
Il est proposé à la Commission permanente de donner son accord pour la mainlevée partielle d'une hypothèque prise au profit du Département de la Sarthe par la SA Mancelle d'Habitation sur une parcelle de terrain située à Cherré.
- Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour**
- 68 **Transfert du collège du Vieux Chêne à La Flèche au profit du Département**
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le transfert du collège du Vieux Chêne au profit du Département et d'habiliter la 1ère Vice-Présidente à signer l'acte d'échange à intervenir et tous les documents afférents à ce dossier.
- Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour**
- 69 **Acquisition d'une vente en état futur d'achèvement (VEFA) de locaux Solidarité à Sablé-sur-Sarthe**
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser l'acquisition auprès de la SCCV Jacques Prévert (Angers) dans le cadre d'une vente en état futur d'achèvement (VEFA) de biens à construire composé d'un bâtiment de 1 023 m² à usage de bureaux et de 40 places de stationnement aérien sur une emprise foncière de 2 534 m² rue Lino Ventura à Sablé-sur-Sarthe pour un montant de 1 845 000 € HT (2 214 000 € TTC), (paiement échelonné sur les exercices 2017, 2018 et 2019) et d'habiliter le Président à signer l'acte notarié à intervenir et tous documents afférents à ce dossier.
- Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour**

- 70 **Cession de l'ancien bâtiment de restauration du collège Léo Délibes à Fresnay-sur-Sarthe au bénéfice de la commune**
Il est proposé à la Commission permanente la cession de l'ancien bâtiment de restauration du collège Léo Délibes à Fresnay-sur-Sarthe au bénéfice de la commune et d'habiliter la 1ère Vice-Présidente à signer l'acte administratif à intervenir et tous documents afférents à ce dossier.
- Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour**
- 71 **Cession d'un terrain départemental situé Boulevard Saint-Michel à Coulaines**
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser la vente d'une parcelle départementale section AL n° 446p au profit de la Société BOUYGUES IMMOBILIER, ou toute autre s'y substituant, moyennant un prix de 700 000 € net vendeur et d'habiliter le Président à signer le compromis de vente, l'acte notarié à intervenir et tous documents afférents à ce dossier.
- Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour**
- 72 **Partenariats Associatifs**
Il est proposé à la Commission permanente de répartir un crédit de 3 500 € à des associations pour leur projet représentant un intérêt pour le Département de la Sarthe et d'habiliter le Président à signer les conventions.
- Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour**
- 73 **Associations diverses**
Il est proposé à la Commission permanente de se prononcer sur l'attribution de subventions pour l'organisation des congrès pour la Jeune Chambre Economique du Mans (5 000 €), la section de La Ferté-Bernard du Jardinier sarthois (500 €), et pour la poursuite de notre soutien à l'AFDI 72 (5 000 €).
- Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour**
- 74 **Mandat spécial**
Il est proposé à la Commission permanente de confier un mandat spécial au Président et à Mme RIVRON pour se rendre au congrès annuel des Départements de France les 18,19 et 20 octobre 2017 à Marseille.
- Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour**
- 75 **Convention financière de reprise de jours épargnés sur un CET d'un agent arrivant par voie de mutation au sein du Conseil départemental de la Sarthe**
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention financière de reprise du compte épargne temps d'un agent dans le cadre de sa nomination, par voie de mutation, au Conseil départemental de la Sarthe.
- Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour**

- 76 **Convention de mise à disposition de personnel auprès de la Commune de Vion**
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention de mise à disposition de personnel auprès de la Commune de VION.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

- 77 **Acquisition de bureaux 160 avenue Bollée au Mans**
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser l'acquisition de bureaux au 160 avenue Bollée au Mans dans le cadre du Plan Stratégique du Patrimoine (PSP), il s'agit d'un ensemble constitué d'un demi-plateau de 148 m² utiles situé au 1er étage de l'immeuble et d'une place de stationnement souterrain. Les frais notariés seront à la charge du Département en qualité d'acquéreur, et d'habiliter le Président à signer l'acte notarié d'acquisition à intervenir et tous documents afférents à ce dossier.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

Commission Finances, Ressources et Administration générale

- 79 **Avenant à la convention de participation avec Intériale relative au contrat prévoyance des agents du Département**
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer l'avenant à la convention de participation avec Intériale, relative au contrat prévoyance des agents du Département.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

- 80 **Représentation du Conseil départemental au sein de la Commission départementale consultative des gens du voyage**
Il est proposé à la Commission permanente de procéder à la désignation des élus, pour siéger et représenter le Conseil départemental au sein de la Commission départementale consultative des gens du voyage.

Report de ce rapport à une prochaine Commission Permanente

- 81 **Développement économique**
Il est proposé à la Commission permanente de prendre acte de l'achèvement des dossiers ADLEDGE au Mans et TECHNIC ELEVAGE SOLUTION à Ecommoy (PDCE), du dossier d'aide à l'aménagement de la zone d'activités intercommunale de la Martinière à Sablé-sur-Sarthe (3ème tranche) en annulant le solde non justifié de 11 581 € ainsi que du dossier d'aide à l'étude de conception de la zone d'activités intercommunale du Bois des Cours à Sillé-le-Guillaume en annulant le solde non justifié de 4 843,84 €, d'annuler l'aide de 50 000 € accordée à la société AD.WARE au Mans, de dénoncer la convention signée avec Sarthe Développement relative au Fonds Sarthois d'Avances Remboursables, d'assurer la gestion de ce fonds et de le clôturer au terme des engagements pris, et d'autoriser le retrait du Département du Syndicat Mixte du PAID Ouest Park.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

82 **Admission en non-valeur**

Il est proposé à la Commission permanente l'admission en non-valeur de la somme de 138,10 € suivant le détail joint en annexe.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h45

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'D. Le Mener', with a stylized flourish at the end.

Dominique LE MENER

Affiché le :

Retiré le

Les délibérations afférentes à chacun des rapports peuvent être consultées au Secrétariat des Assemblées.